

La formation terminologique en France

Naguère parent pauvre de la linguistique, la terminologie a fini par trouver sa place dans les formations universitaires françaises grâce à la professionnalisation de certaines filières. Nous présentons ici un rapide aperçu de ces innovations pédagogiques ainsi que des formations classiques : séminaires de doctorat, cours d'écoles de traduction publiques et privées, stages d'associations. Cet article est le résultat d'une consultation faite au mois d'août auprès des responsables de formation, et il comporte inévitablement des lacunes.

Nous espérons apporter des compléments d'information dans les numéros suivants de *Terminologies nouvelles*.

Historique

La reconnaissance de la terminologie en tant que discipline est encore toute récente, née peut-être davantage d'une convergence de besoins que d'une conceptualisation commune d'un domaine d'étude. Ces besoins se sont fait sentir plus tôt dans les pays comme le Canada où la terminologie est appelée à jouer un rôle social important dans l'épanouissement de la communauté francophone ainsi que dans les aires linguistiques plutôt morcelées comme la Scandinavie, où les nombreuses activités de traduction imposaient depuis longtemps une formation spécifique dans le traitement des vocabulaires en langues de spécialité.

En France, le rôle du français comme langue internationale et la priorité accordée naguère au commerce intérieur ont contribué à un certain manque d'intérêt pour la terminologie dans les établissements scolaires et universitaires. On ne comptait guère que les aspects terminologiques des célèbres séminaires de lexicologie des années 1970 de Louis Guilbert à Paris X et de Bernard Quemada à Besançon puis à Paris III. Cette tradition se perpétue dans les formations universitaires de troisième cycle. Au niveau du premier et du second cycle (1), cependant, ce sont les enseignants de traduction technique des écoles de traduction qui, les

premiers, ont organisé des cours axés sur la terminologie. La France en compte plusieurs, parfois de date assez récente, comme à Strasbourg, dont les plus connues, représentées tous les ans à Expolangues, sont l'Esit (École supérieure d'interprètes et de traducteurs, unité dérogatoire de l'Université Paris III) et l'Isit (Institut supérieur d'interprétariat et de traduction, faisant partie de l'Institut catholique de Paris).

Le quasi-monopole qu'avaient les écoles de traduction dans l'enseignement de la terminologie vient d'être brisé par une rapide évolution dans une filière récente et apparentée à celles-ci : les études de langues étrangères appliquées, appelées LEA. Cette filière a été créée en 1973 dans le but de mieux préparer les étudiants en langues aux professions autres que celles de l'enseignement, seule issue "professionnelle" des diplômes en langues de l'époque. La nouvelle orientation consistait en l'enseignement de deux langues vivantes au moins et en une sensibilisation à l'économie, au droit, à l'informatique ainsi qu'à d'autres spécialités. Un étudiant pouvait donc s'orienter dès la première année d'études universitaires vers un DEUG de LEA (2 années d'études), suivi d'une licence LEA (3e année) et même d'une maîtrise (4e année). C'est surtout à ce niveau, qui est le dernier mis en place, que les besoins en terminologie se sont fait sentir en premier, ce qui explique le démarrage récent de plusieurs programmes.

La formation terminologique n'est

France

pas l'affaire exclusive de l'Éducation nationale en France; l'enseignement privé en fait (notamment l'Isit), ainsi que le mouvement associatif.

Organismes de formation

Formations universitaires de second et de troisième cycles

Avant d'aborder la formation terminologique des écoles de traducteurs et des LEA, examinons brièvement les cours universitaires de haut niveau. Ils sont plus diversifiés qu'en second cycle, puisqu'ils s'adressent à la fois à des chercheurs en formation et à des professionnels expérimentés. La "conférence" qu'assure Bernard Quemada à l'École pratique des hautes études concerne les deux catégories. Le sujet général est le développement moderne de la langue française, et un séminaire (appelé *conférence*) bimensuel est consacré aux problèmes et méthodes de la néologie et de la terminologie contemporaines. Le thème retenu pour l'année 1988/89 était la terminologie de la dictionnaire.

Pierre Lerat, responsable du Centre de terminologie et de néologie (Institut national de la langue française, CNRS) dispense auprès des Universités Paris III et Paris XIII réunies, une formation de DEA (section Sciences du langage), un cours de terminologie et un séminaire de terminographie.

En second cycle à Paris III, un enseignement est assuré depuis 1985 sous forme d'une unité de valeur décyclée du Centre de linguistique française, obligatoire pour les étudiants de maîtrise LEA (option traduction) et optionnelle pour les autres (notamment licence de français et étudiants des Sciences et techniques de la communication). Une centaine

d'étudiants suivent chaque année cette formation, dont Alain Fantapié est responsable.

L'université de Rouen assure une formation terminologique en DEA qui se greffe sur des enseignements à orientation plutôt linguistique à l'Unité de formation et de recherche de lettres. La mise en place d'une licence en sciences du langage prévue pour la rentrée 1989 permettra une meilleure répartition des enseignements, jusqu'ici réduits à des travaux dirigés, qui comporteront un cours de terminologie en licence et en maîtrise, et un séminaire de DEA et de doctorat. Les enseignements sont assurés par des membres du groupe de recherche Sudla (Sociolinguistique usage et devenir de la langue) UA 1164 du CNRS, dans le cadre des enseignements de lettres modernes, de français langue étrangère, et de linguistique, dispensés en maîtrise et en DEA. Les étudiants avancés travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de recherche qui réalise avec une université allemande un vocabulaire des biotechnologies. À Lyon II, le DEA fait suite à une formation LEA (*cf.* 2.3).

Dans le cadre du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en ingénierie multilingue assuré par le Crim, à l'Institut national des langues et cultures orientales, la terminologie trouve sa place dans le cadre d'une formation spécialisée où la cognitive joue un rôle principal.

Les Écoles de traducteurs

Comme dans les LEA, les cours de terminologie se font en troisième et en quatrième année d'études, à raison de deux heures par semaine, cours et travaux dirigés confondus. Les cours sont conçus dans l'optique de la traduction technique, selon un schéma qui part de la conceptualisation des notions et qui mène aux dénominations. À l'Isit, en quatrième année, on aborde les terminologies de divers domaines de spécialité: mathématiques, géométrie,

(1) Principaux diplômes universitaires français

- Baccalauréat : donne accès aux études universitaires ;

- Premier cycle universitaire :

BAC + 2 ans - DEUG : Diplôme d'études universitaires générales ;

- Second cycle universitaire :

BAC + 3 ans - Licence ;

BAC + 4 ans - Maîtrise ;

- Troisième cycle universitaire :

BAC + 5 ans - DEA : Diplôme d'études approfondies (prépare le doctorat) ;

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées (orientation professionnelle) ;

BAC + 6 ans et plus : Doctorat.

chimie, physique, biologie sans oublier les techniques de base : mécanique, construction... Les aspects pratiques vont des travaux concrets à orientation plus linguistique (recherches onomasiologiques et sémasiologiques) à ceux qu'on peut qualifier de pré-professionnels (confection de fichiers, etc.).

Le travail personnel de l'étudiant comprend en troisième année une recherche sur un texte technique en langue étrangère, recherche qui suppose un recensement exhaustif des concepts-termes, leur définition et la recherche documentée de leurs équivalents en deux langues étrangères. Le mémoire de quatrième année, pour prendre encore l'exemple de l'Isit, consiste en l'élaboration d'une terminologie d'un domaine pointu à partir d'un corpus limité (contacts de spécialistes, centres de documentation, correspondants étrangers, constitution d'une bibliographie raisonnée et critique...); outre la partie synthétique du mémoire, une présentation du domaine est fournie, un index-glossaire, ainsi qu'un récit de l'expérience vécue pour la confection du mémoire. Les mémoires des deux écoles parisiennes peuvent être consultés au centre de documentation de chaque établissement.

En plus de la formation initiale, l'Esit propose des stages de formation continue; le prochain, *Acquisition de la méthodologie de mise au point d'outils terminologiques*, aura lieu du 3 au 5 avril 1990.

Les formations Langues étrangères appliquées (LEA)

La plupart des LEA font de la formation terminologique, mais sans que ceci fasse nécessairement l'objet d'un cours spécifique. La situation de la LEA de l'Université de Franche-Comté est assez symptomatique à cet égard, car, bien qu'aucun cours ne soit intitulé *Terminologie*, M. Gill réalise avec les étudiants de licence et de maîtrise, à partir de dépouillements de revues spécialisées, un lexique bilingue de l'optique, soit un travail éminemment terminologique; cette formation se fait cependant au sein du cours de langue de spécialité. Certaines universités cependant ont conçu des cours axés spécifiquement sur la terminologie, dont Paris III, Rennes II, Lyon II, Strasbourg II, pour n'en citer que les plus connues.

L'université de Rennes II était parmi les toutes premières à intégrer dans son cursus LEA des cours portant directement sur la terminologie, les premiers ayant eu lieu il y a plus de dix ans. Une autre université pionnière en la matière, Clermont-Ferrand II, s'est vue obligée de supprimer une formation prometteuse, appuyée par l'équipe de recherche en terminologie Cezeauterm, faute de personnel enseignant; cette pénurie est d'ailleurs assez généralisée en LEA. C'est assez naturellement dans les LEA où la terminologie se fait depuis longtemps que les cursus sont les plus développés et variés.

Les LEA spécialisées en terminologie sont très souvent celles qui s'appuient sur une équipe de recherche active dans la discipline. À Lyon II, c'est le Centre de recherche en terminologie et traduction qui assure cette fonction, à Rennes II, le Laboratoire

d'automatisation des données linguistiques (Autoling - Craie). D'autres DEA jouissent du soutien d'une école de traduction, comme c'est le cas à Strasbourg II.

La plupart des cours de terminologie se font dans l'optique de la traduction ou de la langue de spécialité. La troisième et la quatrième années sont celles où les cours spécifiquement axés sur la théorie et la pratique terminologique se donnent le plus souvent, mais dans certaines facultés, comme à Rennes II, la formation commence dès la deuxième année où les étudiants font des relevés informatisés de termes dans un domaine particulier. Les contenus en second cycle comportent des enseignements de type linguistique (phraséologie, norme, néologie, etc.), plus spécifiquement terminologique (concept/dénomination, définition, normalisation...), et des applications allant de la confection de fiches informatisées ou non jusqu'à la confection de dictionnaires de technologies avancées. Comme exemple de fiche type, on peut prendre celle de Rennes II, telle qu'elle est exploitée en licence (filière "Entreprises"):

- Terme;
- Synonyme;
- Dérivés;
- Définitions;
- Notes techniques;
- Équivalents anglais/allemand/espagnol.

Le volume d'enseignement est variable d'un établissement à l'autre, et d'une filière à l'autre, mais généralement de l'ordre d'une cinquantaine d'heures réparties en cours et travaux dirigés ou séminaires au cours de l'année scolaire. Les formations LEA comprennent obligatoirement des stages en entreprises, et ceux-ci peuvent être axés

sur la terminologie en particulier.

L'exploitation des outils informatiques fait partie de la formation terminologique : chaque centre initie ses étudiants à la consultation des principales bases de données, en particulier Eurodicautom, ainsi qu'à la production de fiches au moyen de logiciels de traitement de texte ou de gestion de bases de données. Ainsi, toujours à Rennes II, les travaux dictionnaires sont informatisés sur Vax, et on y présente les autres logiciels de terminologie comme Ink, Termex, MC4, Term'x, RDB, Texto. À Paris III, un atelier de douze micro-ordinateurs avec l'aide des moniteurs sera accessible pour la terminologie cette année, équipé de logiciels Aquila et Aidel.

L'étudiant est jugé sur un travail pratique généralement sous la forme d'un mémoire, qui présente, outre un exposé de la méthode adoptée, la terminologie d'un domaine donné. À Lyon II, chaque étudiant est responsable, en licence, d'un glossaire d'une cinquantaine de fiches bilingues en écologie des eaux, et en maîtrise, d'un travail similaire comportant une centaine de fiches dans le domaine biomédical. À Rennes II, les étudiants produisent des dossiers terminologiques de 300 à 500 entrées dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Les étudiants de LEA sont recrutés essentiellement parmi les étudiants des facultés des lettres, mais on constate en second cycle un apport non négligeable venant des Instituts universitaires de technologie (surtout filières commerciales) ainsi que des premiers cycles de Sciences économiques. Les effectifs en terminologie varient d'un établissement à l'autre, certaines filières

comme "Entreprises" à Rennes II comportant jusqu'à 150 étudiants, mais en général, la promotion de maîtrise ne dépasse pas vingt diplômés. Les débouchés comprennent des emplois de cadre d'entreprise et, pour les plus spécialisés, des postes de traducteur technique.

Les LEA faisant partie de l'Éducation nationale, l'essentiel du financement vient directement des universités proposant ces formations. On constate cependant une relative diversification des fonds dans certains établissements, où les centres de recherche qui alimentent en matière intellectuelle les formations LEA sont eux-mêmes co-financés par d'autres organismes locaux, régionaux, internationaux ou privés ; c'est le cas en particulier de Lyon II et de Rennes II.

Associations et autres organismes de formation

Le Centre Jacques Amyot, depuis sa création en 1987, met la formation en terminologie au centre de ses objectifs plus généraux qui sont "la promotion, la rationalisation et la coordination des activités qui constituent la chaîne de la communication écrite". Cette association privée (loi de 1901) regroupe des éditeurs (Nathan), des organismes de normalisation (Afnor), de formation (Universités de Rennes II, Paris X...), de traducteurs (SFT, Isit...) ainsi que de professionnels (Bureau des recherches géologiques et minières, Institut français du pétrole...) et d'industriels (Michelin). Elle travaille en collaboration avec les différentes instances québécoises de terminologie, et des programmes de coopération avec la CEE et l'Amérique

latine ont déjà été lancés.

L'enseignement est dispensé sous forme de stages intensifs qui concernent soit la traduction en général, soit la terminologie, ses principes et ses méthodes, en particulier. Il est assuré par les membres de l'Association et par des experts extérieurs.

En 1989, le Centre Jacques Amyot a organisé des stages de terminologie, de terminographie et de terminotique, où l'accent était mis sur les principes de gestion et de diffusion électronique, et sur la transversalité (terminologie et traduction ; terminologie et aides à la traduction ; terminologie et rédaction ; terminologies et unités élargies). Des stages spécifiques ont été consacrés aux problèmes de néologie et à ceux des terminologies spécifiques (juridique, en particulier). Association à but non lucratif issue de Franterm, le Centre Jacques Amyot bénéficie d'un soutien financier des pouvoirs publics.

Formation continue

Certaines universités développent actuellement une politique de formation continue, et notamment Paris III, tant à l'Esit qu'au Centre de formation continue, qui assure des stages destinés aux professionnels de la traduction, de la rédaction technique et de la documentation. Les stages du Centre de formation continue, extensifs comme intensifs, sont axés sur les aspects méthodologiques et sur l'acquisition de la maîtrise des instruments de gestion de données terminologiques.

Divers

D'autres organismes encore assurent des éléments de formation en terminologie, y compris au sein des entreprises. Signalons comme exemple de formation en terminologie des langues de la francophonie autres que le français, l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique qui a organisé un séminaire de perfectionnement de quinze jours à l'École internationale de Bordeaux intitulé *Lexicographie et terminologie informatisées des langues africaines*. Le rapport de ce stage est publié et disponible auprès de l'ACCT à l'adresse indiquée ci-dessous.

John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Institut national de la langue française,
CNRS,
Paris.

Annexes : adresses

L'École pratique des hautes études,
 Section des sciences historiques et philologiques,
 45 rue des Écoles,
 75005 PARIS.

Responsable : M. Bernard Quemada.

Centre de terminologie et de néologie,
 27 rue Damesme,
 75013 PARIS.

Responsable : M. Pierre Lerat.

CNRS SUDLA UA 1164,
 GRESKO-IREN Université de Rouen,
 Faculté des Lettres, BP 108
 76134 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX.

Responsable : M. Louis Guespin.

École supérieure d'interprètes et de traducteurs,
 Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III),
 Centre universitaire Dauphine,
 75116 PARIS.

Responsable de la terminologie : M. Christian
 Nugue.

Chargé d'enseignement de la terminologie :
 M. Bruno de Bessé.

L'Institut supérieur d'interprétariat et de
 traduction,

Institut catholique,
 21 rue d'Assas,
 75270 PARIS CEDEX 06.

Responsable de la terminologie : M. Hubert Eisele.

Centre de recherche en terminologie et traduction,
 Faculté des Langues,
 Université Lumière (Lyon II),
 86 rue Pasteur,
 69365 LYON CEDEX 07.

Responsable : M. Philippe Thoiron.

Université de la Sorbonne nouvelle (Paris III),
 UFR de langue et littérature françaises,
 Département de langues étrangères appliquées,
 Centre Censier,
 13 rue de Santeuil,
 75231 PARIS CEDEX 05.

Responsables : Mme Armelle Le Bars (LEA),
 M. Alain Fantapié (linguistique, télé-
 enseignement et formation continue).

Centre de recherches en ingénierie multilingue et
 multilangage,
 Institut national des langues et civilisations
 orientales,
 2 rue de Lille,
 75007 PARIS.

Responsable : Mme Monique Slodzian.

Département des langues étrangères appliquées,
 Université de Rennes II,
 35043 RENNES CEDEX.

Responsable : M. Daniel Gouadec.

Département des langues étrangères appliquées,
 Université des sciences humaines de Strasbourg,
 22 rue Descartes,
 67084 STRASBOURG CEDEX.

Responsable : M. J. Dewitz.

Le Centre Jacques Amyot,
 18 rue Théodore-Deck,
 75015 PARIS.

Responsable : M. Antoine Berman.

Agence de coopération culturelle et technique,
 13 quai André Citroën,
 75015 PARIS.

Pour le rapport du stage :
 École internationale de Bordeaux,
 43 rue Pierre Noailles,
 33405 TALENCE.